

Programme de mentoring

guide pour les mentors et les mentees

Objectifs du programme

Des expert-e-s expérimenté-e-s en santé publique soutiennent des étudiant-e-s et doctorant-e-s du domaine de la santé publique ainsi que des médecins en formation postgraduée dans l'organisation de leur carrière et leur entrée dans la vie professionnelle.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

Mentee

Pour pouvoir postuler au programme, un-e mentee doit

- se trouver en fin d'une formation relevant du domaine de la santé publique (bachelor, master, MAS ou PhD d'une haute école suisse, spécialiste en prévention et santé publique) en Suisse,
- être membre de Santé publique Suisse et/ou des Swiss Public Health Doctors (SPHD),
- avoir pour objectif de travailler dans un secteur de la santé publique.

Mentor

Une personne qui souhaite devenir mentor doit

- avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la santé publique,
- être membre de Santé publique Suisse ou de la SPHD (ou collaborateur-trice d'un membre collectif),
- s'engager à consacrer le temps nécessaire à l'accompagnement du / de la mentee.

Documents à soumettre

- La/Le mentee remet à info@public-health.ch le formulaire d'inscription dûment rempli et un CV.
- La/Le mentor remet à info@public-health.ch le formulaire d'inscription dûment rempli.

Délai d'inscription

Un délai d'inscription par année est fixé et sera publié sur les sites web de Santé publique Suisse et de la SPHD. Des délais d'attente sont possibles.

Langue

Le programme de mentoring est proposé en français et en allemand.

Durée

Le programme de mentoring dure un an.

Composition du couple mentee-mentor

- Les couples mentee-mentor sont constitués par Santé publique Suisse et SPHD. Les critères pris en compte sont, si possible, les similitudes dans le parcours professionnel et la spécialisation.
- Santé publique Suisse et SPHD informent la/le mentee et la/le mentor et transmettent les coordonnées.
- Si aucun-e mentor adéquat-e n'est disponible, le/la mentee peut être placé-e sur une liste d'attente.

Nombre de rencontres

La/Le mentee et la/le mentor se rencontrent au moins quatre fois pendant la durée du programme, deux rencontres devant avoir lieu physiquement. La/Le mentee fixe le premier rendez-vous (si possible physiquement) dans un délai d'un mois.

Début du mentoring

Networking-Event

Santé publique Suisse et SPHD organisent, en collaboration avec les mentees sortant-e-s, une réunion annuelle à laquelle participent les mentees sortant-e-s et entrant-e-s, les mentors et éventuellement d'autres invité-e-s (par ex. des membres et partenaires de Santé publique Suisse et de SPHD ou des sponsors). La réunion marque à la fois le début et la fin du programme et doit contribuer à la mise en réseau des mentees.

Rencontre entre mentor et mentee

- Lors de la première rencontre, le/la mentor et le/la mentee discutent du dossier de candidature au programme de mentoring et clarifient les attentes, les idées et les objectifs professionnels du / de la mentee.
- Le/La mentor évalue les qualifications et les éventuelles expériences professionnelles du / de la mentee : quelles sont les compétences qu'il/elle doit éventuellement encore développer ?
- Les objectifs à court et à long terme et les étapes de leur réalisation sont définis ensemble.

Tâches du /de la mentee

- Prendre contact avec la/le mentor et convenir des rencontres
- Participer aux rencontres convenues ainsi qu'aux autres manifestations, offres et réunions convenues
- Consigner les activités, les entretiens, les contacts, etc.
- Participation à l'événement annuel de réseautage.
- Participation à la conception du contenu de l'événement de réseautage.

Tâches du / de la mentor

- Participer aux rencontres convenues
- Donner des feedbacks critiques et constructifs ainsi que des conseils et recommandations pour la suite de la carrière
- Présenter le/la mentee à son propre réseau de santé publique et créer des contacts
- Profiter d'occasions pour donner au / à la mentee un aperçu du travail en santé publique, par exemple en l'informant de manifestations, en l'emmenant aux réunions et manifestations, etc.
- Si possible, participation à l'événement annuel de réseautage.

Frais de participation

Une fois l'inscription et la confirmation d'admission effectuées, une participation aux frais de 200 CHF est facturée aux mentees.